

## **CONTRIBUTION DU 20 MAI 2010 DE M. JACQUES PERREUX, VICE-PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DU VAL DE MARNE, CONCERNANT LES PROPOSITIONS POUR LA CONCERTATION**

« J'ai pris note de la communication récente du Syctom, suite à la réunion du Comité syndical du 12 mai dernier, et des engagements qu'il prend en faveur de la prévention, de la réversibilité et de la concertation et dont je me réjouis.

Ces orientations s'inscrivent en effet pleinement dans les attentes exprimées par le Conseil général, à l'occasion de l'examen du PREDMA le 16 mars 2009, de cerner au plus juste les capacités d'incinération, afin de ne pas handicaper les efforts de prévention et de valorisation.

Dans l'attente de la décision du Syctom qui doit être rendue publique au plus tard le 19 mai et qui doit constituer le point de départ de la nouvelle phase de concertation, j'attire votre attention sur quelques points méthodologiques qui pourraient être abordés à la prochaine réunion des partenaires de la concertation, en juin.

### 1) l'objet de la concertation

Il m'apparaît important que la prochaine réunion permette d'explicitier le plus précisément possible les points et sujets soumis au débat de cette nouvelle phase de la concertation; En particulier il est important de s'interroger ce qui rend nécessaire le débat sur ces points et les attentes de contribution de la concertation en ces domaines.

A l'inverse, il s'agit d'être tout aussi transparent sur ce qui n'est pas soumis au débat de la concertation.

Ainsi, Il est important qu'à partir de la décision du maître d'ouvrage, le comité des partenaires, avec l'aide du garant de la concertation, élabore le programme de travail sur un mode concerté, en fonction des sujets soumis au débat.

### 2) l'association du grand public à la concertation

Lors de la dernière réunion de la CPDP, vous avez fait valoir l'association insuffisante du public à cette étape de la concertation. M. MARZOLF a par ailleurs reconnu le manque de savoir faire de la CPDP dans ce domaine.

Dans le projet de cahier des charges de la concertation, le 1er forum en direction du public est prévu au mois de décembre 2010. Les forum et ateliers sont à eux seuls insuffisants et inadaptés pour mobiliser le grand public. Il y a donc un temps suffisant entre le lancement de la concertation, au mois de juin 2010, et décembre pour réfléchir avec le comité des partenaires, en particulier les villes et les associations, aux outils à mobiliser pour aller au-devant de la population, par exemple en créant des événements sur l'espace public ou des outils (expositions, kits de communication...) pour engager le débat et recueillir de l'information.

La question de l'association du public renvoie donc nécessairement aux moyens dévolus pour toucher ce public : cette question mériterait d'être mieux approfondie.

Dans ce domaine, signalons aussi quelques améliorations qui pourraient être apportées au site internet de la concertation, par ailleurs de qualité : quels enjeux de la concertation ? Qu'est-ce qui est mis au débat ? Comment participer, quelles sont les dates des manifestations ? Quel forum de discussion : questionnaire en ligne ou points en débat ouverts par exemple ...

### 3) la liste des membres partenaires du comité de la concertation

Le Sycotom a toujours fait valoir la démarche de solidarité territoriale à l'échelle de l'agglomération qui prévalait pour la conception du projet. Cette solidarité si elle s'exerce bien naturellement en 1er lieu entre les communes adhérentes du Sycotom, doit nécessairement se décliner à l'échelle un peu plus large de la zone agglomérée du Val-de-Marne, et in fine, à celle du territoire régional, en cohérence avec le PREDMA.

C'est pourquoi, comme le Département s'y est engagé, il convient d'associer à cette concertation les principaux syndicats de traitement de déchets du Val-de-Marne, le SIEVD et le SMITDUVM, que je vous propose d'ajouter à la liste des membres partenaires, mais peut-être aussi, si vous en êtes d'accord la communauté d'agglomération Plaine centrale, à laquelle appartient la commune de Valenton et située en proximité directe du projet.

Cordialement

Jacques Perreux  
Vice-président du Conseil général du Val de Marne  
en charge de l'eau, de l'assainissement,  
des énergies renouvelables et du développement durable »